

Le Journal de Lentillac du Causse

Numéro 25 - Janvier 2019



Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible

Antoine de Saint Exupéry

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2018

Il a été réalisé :

- Les travaux de restructuration de la **place du village et du parking de la salle des fêtes** ont commencés. Les entreprises sélectionnées sont pour le lot « terrassement » l'entreprise TAC Mr Didier GANIL, pour le lot « pierres sèches » Mr Sylvain LAPOTRE, pour le lot du « monument aux morts » Mr Didier VERTUT. Le coût total de l'opération s'élève à 92438 € HT Subventions attendues 60% la commune autofinancera les 40% restant. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin du printemps.
- La commune a vendu **La maison qui se trouve à côté de la mairie** pour 130.000€. Il a été conservé le terrain avec les garages où il est stocké du matériel de la mairie. L'emprunt qui avait été contracté auprès du crédit agricole, pour l'acquisition a été soldé.
- En ce qui concerne la **voirie**, il a été goudronné la VC 313 Les Tounissels sur 125 ML ; la VC 321 Les Saurials sur 167 ML et la VC 322 le Mas de Rigals sur 98 ML par la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat. Il a été mis en place 1.5 tonne d'enrobé et 2 tonnes de point à temps lors de la journée citoyenne du 7 avril..
- **Le site internet de Lentillac du Causse** est toujours à votre service. Il est mis à jour régulièrement. Nous sommes toujours à la recherche de photos de Lentillac, anciennes ou récentes, pour les insérer sur le site.

Pour le visiter : www.lentillac-du-causse.fr vous y trouverez les photos des différentes manifestations, les comptes rendus des Conseil municipaux, les manifestations programmées sur Lentillac du Causse et alentours...

LES PROJETS COMMUNAUX A REALISER EN 2019

Tous les projets lancés en 2018 n'ont pas pu être finalisés pendant l'année. On continue donc... mais de nouveaux projets viennent s'ajouter à tout ce que l'on a déjà entrepris.

- Le projet de réhabilitation du **lavoir communal** reste à l'ordre du jour et nous espérons pouvoir commencer les travaux en 2019.
- Il est projeté de finir la restauration du four à pains des « Mazes »
- En ce qui concerne la **voirie**, la délégation de service à la communauté de communes reste en place. Pour 2019 nous avons demandé la réfection du Chemin de Laborie pour environ 800 mètres avec le carrefour.

La route d'Aussou sur 800mètres sera entretenue par le Grand Cahors puisqu'elle se trouve sur la partie cadastrale de Cabrerets.

LA MANIFESTATION DU 11 NOVEMBRE

Moi mon Colon

14 – 18 Et pourtant on chantait !



LA MUNICIPALITE A ORGANISE LA CELEBRATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

LE SAMEDI 3 NOVEMBRE :

20H30 A LA SALLE DES FETES, SOIREE THEATRE « MOI, MON COLON... », UN SPECTACLE DE PATRICE BOURGEON

CHACUN A REÇU UN « ARBRE GENEALOGIQUE » DE SA FAMILLE

LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE :

9H30 : UNE MESSE A ETE CELEBREE A L'EGLISE DE LENTILLAC DU CAUSSE

10H30 : CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

11H30 : POT D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION « DESCENDANCES » A LA SALLE DES FETES

LE DIMANCHE 18 NOVEMBRE :

12H00 : INSTALLATION DE L'ARBRE GENEALOGIQUE DE LA « FAMILLE DE LENTILLAC »

13H00 : CLOTURE DE LA MANIFESTATION PAR UN POT-AU-FEU PARTAGE ENTRE LENTILLACOIS



Nous remercions les enfants de Lentillac pour leur participation lors de cette manifestation.



L'ensemble de la manifestation a rencontré un vif succès attirant de nombreuses personnes extérieures au village. Nous remercions Babette qui a fortement contribué à la réalisation de cet événement.

LE GOUTER DU CCAS



Le Samedi 8 décembre 2018, les anciens, les enfants accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés à la salle des fêtes de Lentillac du Causse, autour d'un goûter et à cette occasion un magicien est intervenu pour le plus grand plaisir de chacun. Le père Noël avait déposé des cadeaux pour les plus jeunes au pied du sapin !

INFORMATIONS DIVERSES

Ecole

Concernant les écoles, les travaux du pôle unique scolaire sont en cours d'achèvement. La maternelle rejoindra les primaires, dans les nouveaux locaux, au mois de Février 2019. Ce projet a vu le jour avant la rentrée de Septembre 2018 à la grande satisfaction des élèves, des parents d'élèves et des enseignantes.

Village étoilé

La commune de Lentillac du Causse a obtenu, cette année une quatrième étoile sur cinq possible.

Le mot du Comité des fêtes :

Au printemps, le comité des fêtes et l'association des chasseurs « la dame du clou noir » ont organisé un excellent repas.

La fête votive s'est déroulée les 10-11 et 12 Août (2eme week-end d'Août traditionnellement), elle a remporté un vif succès avec toujours autant de monde, sous un soleil radieux. Vivement la prochaine !!!

Le 18 novembre, un succulent pot au feu a été servi à l'occasion de la clôture de l'exposition du centenaire de la guerre 14-18. Une centaine de personnes était présente.

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait se réaliser.

Pour 2019 :

Un repas de printemps est prévu, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Bloquez impérativement les dates des 9-10 et 11 Août 2019 pour la fête votive où nous vous attendons nombreux.

Une soirée belote est envisagée courant Mars : la date reste à définir.

Journées citoyennes :

Petit rappel : des journées citoyennes sont organisées appelant les habitants de Lentillac à participer à l'entretien des espaces de la commune.

Faites connaître votre bonne volonté au secrétariat de la mairie qui vous informera des différentes dates.

ETAT CIVIL

Il n'y a eu de décès, en 2018, sur la commune.

Bienvenu à Milan Wilmotte né le 21 février 2018

Nous avons eu le plaisir d'unir Guillaume Delteil à Clélia Bovolin, le 1^{er} septembre

Et Christophe Castets à Valérie Bequet, le 25 avril

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX ARRIVANTS !

Milles excuses à Domenico et Jill DePaolis que nous avons eu le plaisir de voir emménager en 2017 (dans l'ex maison balland) et que nous avons malencontreusement oublié de citer sur le journal n° 24.

Mr et Mme Colpart ont acheté la maison à côté de la mairie, ils emménageront très prochainement, après avoir réalisé certains travaux

Nous leur souhaitons la bienvenue et de la réussite dans leur projet !

UN PETIT POINT SUR L'URBANISME ...

Actuellement, notre carte communale est toujours active pour les décisions en matière d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours de réalisation en partenariat avec la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat. Il ne sera pas encore finalisé en 2019 puisque l'intégration de communes supplémentaires à la CCCLM retarde un peu le projet.

Il est à noter que tout projet inférieur à 5 m² ne nécessite pas de déclaration – jusqu'à 20 m² il faut déposer une Déclaration Préalable et au-delà de 20m² il s'agit d'un Permis de Construire.

Concernant les demandes de Certificat d'Urbanisme, le « a non opérationnel » est renseigné en mairie le « b opérationnel » est traité par la DDT.

Vous trouverez tous les cerfas sur le site www.lentillac-du-causse.fr

UN RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

Une soirée cinéma dans la salle des fêtes de Lentillac :

Le Samedi 23 février à 20h30 pour voir « Les Invisibles » Une invitation vous sera adressée.
D'autres dates vous seront communiquées ultérieurement...

MES SERVICES PUBLICS :

Horaires Trésorerie Cœur de Causse à Labastide Murat :

Horaire d'ouverture	Lundi de : 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 15H15
	Merc de : 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 15H15
	Jeudi de : 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 15H15

Horaires de la déchetterie de Lauzès et Labastide Murat :

Lundi et Mardi 14 h 18 h
Mercredi et Vendredi 9h 12 h
Samedi 14h 17 h
Fermé le Jeudi

Rédaction : Françoise Lapergue et Nadine Copoix

Relecture : le Conseil municipal